La deuxième réunion de négociation tenue en présence des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, SMPS, STC) s'est ouverte, comme la veille sur la question du coefficient géographique.

Les positions sur ce point n'ont pas permis de trouver une issue favorable à la poursuite des négociations et de procéder à l'examen de l'ensemble des points prévus à l'ordre du jour :

- Coefficient géographique
- Dotation annuelle de fonctionnement
- Patrimoine hospitalier corse
- Hôpital neuf d'Ajaccio
- Pérennité des établissements existants
- Equilibre Public/Privé
- Paiement des CET

-

Ecole régionale de santé

-

Intégration des revendications et des engagements du protocole de décembre 2009 au projet régional de santé

-

Financement des missions d'intérêt général

-

Coopération entre établissements de santé

-

Retard structurel en infrastructures hospitalières

Le Directeur Général de l'ARS, Dominique BLAIS, est prêt à poursuivre, dès le 25 mai, avec les organisations syndicales, l'examen global de la mise en œuvre du protocole de 2009.